

# Programme de formation



## Piloter au quotidien son atelier avec SmartWip® - SW01

Acquérir un usage fondamental du logiciel SmartWip®

Crée par  
WIPSIM SAS

# Piloter au quotidien son atelier avec SmartWip® - SW01

## Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Effectuer les manipulations de base du logiciel SmartWip® : recherche et consultation d'OF, déclaration de livraison, etc.
- ✓ Faire des choix de pilotage en s'appuyant sur les données mises à sa disposition.
- ✓ Evaluer rapidement l'état de santé de sa ligne.

## Durée

Cette formation se déroule en 4 heures sur 1/2 journée.

## Public

Le public concerné est : Utilisateurs du quotidien (responsable de ligne, chef d'atelier, ...)

## Contenu

- › **Se repérer dans Smartwip® :**
  - › Fonctionnement de la navigation,
  - › L'unité de base : une carte,
  - › Les différentes zones et leurs comportements.
- › **Mettre à jour ses données :**
  - › Le déplacement des cartes par glisser-déposer,
  - › Le déplacement par validation de la quantité,
  - › La déclaration d'une livraison partielle.
- › **Les indicateurs :**
  - › Les indicateurs prévisionnels du tableau de bord,
  - › Les dates de sorties prévisionnelles des cartes
  - › La charge des opérations.

## Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire.

## Points forts

- › Apprentissage à partir du cas client.
- › Formateurs ayant une très forte expérience terrain (Références disponibles sur simple demande).

## Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des salariés dont le contrat de travail est rompu d'accéder à des emplois exigeant une qualification différente, ou à des non-salariés d'accéder à de nouvelles activités professionnelles

## Suivi et évaluation

### Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur

### Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Mise en situation

## Tarif

Cette formation n'est dispensée qu'en intra-entreprise. Devis sur demande.

## Renseignements, inscriptions et dates

Lucile Faure : 04.77.06.82.02

[contact@wipsim.fr](mailto:contact@wipsim.fr)

[www.wipsim.fr](http://www.wipsim.fr)